

VOCABULAIRE DU CHAPITRE 4: INTEGRATION ET SOLIDARITE

I LA COHESION SOCIALE ET LES INSTANCES D'INTEGRATION

Notions essentielles

Anomie : notion introduite par E Durkheim. Situation dans laquelle les normes d'une société sont déficientes de sorte que les individus ne savent plus comment orienter leur conduite. Pour K Merton une société est anémique lorsqu'il y a inadéquation entre les objectifs proposés par une société et les moyens dont dispose ses membres pour les atteindre. Ce divorce se traduit par des comportements déviants.

Cohésion sociale : Etat d'une société dans laquelle existent de solides liens sociaux établis grâce à des dispositifs d'intégration conférant aux individus un fort sentiment d'appartenance à la collectivité.

Déviante : comportement qui s'écarte de la norme. Cet écart peut être sanctionné par la loi ou par l'exclusion. Il peut aussi être toléré ou accepté. Cette notion est relative à une société donnée pour une période donnée.

Exclusion sociale : résultat d'un processus qui conduit à rompre la plupart des liens sociaux, économiques qui unissent une personne ou un groupe aux autres membres de la société.

Individualisme (sens sociologique) : fait social caractérisant plus spécialement les sociétés modernes : représentations privilégiant l'individu son autonomie au détriment des appartenances collectives.

Intégration sociale : état ou processus d'insertion des individus dans un même ensemble (collectivité, société) acquérant ainsi un minimum de cohésion.

Lien social : ce qui rattache les individus et les groupes les uns aux autres. Il peut s'agir de liens directs basés sur l'interconnaissance (lien : conjugal, familial, de voisinage) ou de liens indirects tissés par la médiation d'institutions (monde professionnel, association, syndicats, partis ...)

Socialisation : ensemble des mécanismes par lesquels les hommes font l'apprentissage des rapports sociaux et assimilent normes, valeurs et croyances.

Solidarité mécanique : selon E Durkheim : lien social typique des sociétés traditionnelles. Il relie des hommes peu différents les uns des autres et qui participent à une même culture faite de croyances communes et de sacré.

Solidarité organique : selon E Durkheim : lien social caractéristique des sociétés modernes. Il relie les hommes des sociétés modernes, relativement différenciés les uns des autres, pratiquant la division du travail et qui sont socialisés par des institutions intégratives qui leur confèrent un sens moral qui les guide et les orientent.

Notions complémentaires

Assimilation : Processus par lequel des populations d'origine étrangère en viennent à partager les traits culturels de la société. d'accueil. En ce sens, l'assimilation peut être considérée comme l'aboutissement du processus d'acculturation.

Citoyenneté : statut juridique d'une personne à laquelle est reconnue une égalité de droits et de devoirs avec les autres personnes, ces droits et ces devoirs fondant l'appartenance à une même nation.

Communautarisme : Volonté de privilégier une identité collective de nature ethnique, religieuse, culturelle, ou locale pouvant se traduire par des revendications particularistes (droit des minorités). L'individu s'efface alors devant les valeurs de la communauté.

Communauté : selon F Tönnies : collectivité caractérisée par des liens affectifs intenses, une forte cohésion et un esprit de solidarité vis-à-vis de l'extérieur.

Conscience collective : selon E Durkheim : ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une même société. La conscience collective est un facteur de cohésion sociale et de solidarité qui a tendance à s'estomper dans les sociétés modernes.

Contrôle social : Ensemble des moyens dont dispose une société, une collectivité pour amener ses membres à adopter des conduites conformes aux règles prescrites, aux modèles établis pour assurer le maintien de la cohésion sociale.

Délinquance : ensemble des conduites qui sont sanctionnées pénalement car elles sont des infractions aux normes juridiques en vigueur dans une société.

Désaffiliation sociale : terme employé par R Castel : décrochage continu d'un individu à l'égard de tous les secteurs lieux et institutions qui l'intégraient à la société.

Désinstitutionnalisation : perte d'emprise des institutions et des normes sociales sur les individus et les rapports sociaux. Idée selon laquelle les individus seraient moins encadrés par des institutions comme la famille, l'école, la sphère professionnelle et religieuse.

Disqualification sociale : terme employé par S Paugam. Processus d'affaiblissement ou de rupture des liens de l'individu à la société au sens de la perte de la protection et de la reconnaissance sociales.

Division du travail social : concept forgé par A. Durkheim correspondant à la spécialisation des fonctions des individus dans la société. Cette spécialisation induit une solidarité organique entre les individus, rendus interdépendants par la complémentarité des fonctions qu'ils exercent.

Étiquetage : terme utilisé par les interactionnistes américains pour rendre compte des mécanismes par lesquels des individus ou des groupes sont publiquement désignés comme déviants (stigmatisation).

Identité : façon dont un individu ou un groupe se définissent ressentent leur existence propre (leur singularité) et s'appuient sur elle pour s'affirmer vis-à-vis d'autrui. privilégiant l'individu son autonomie au détriment des appartenances collectives.

Institution : forme établie et durable de pratiques et de normes sociales qui structure les relations entre les individus du groupe en définissant ce qui est socialement légitime en terme de normes, de rôles de conduites.: La famille, l'École par exemple.

Multiculturalisme :(sociologie) coexistence au sein d'une même société de groupes différenciés selon l'origine ethnique, la religion, la langue voire l'attache régionale (politique) Ensemble des exigences centrées sur la reconnaissance et le droit des minorités, sur la prise en compte de leurs revendications communautaires

Nation : entité collective plus ou moins vaste caractérisée par un sentiment d'appartenance fondée sur des traits culturels communs et /Ou sur des principes et des idéaux politiques partagés et organisée le plus souvent par un Etat .

Pauvreté économique : situation des individus dépourvus de ressources, considérées comme essentielles et vivent dans la précarité. La pauvreté relative est fixée en Europe à 60% du revenu médian en France à 50 %.

Société : (Selon F de Tönnies) : réunion d'individus étrangers les uns aux autres séparés géographiquement, affectivement et socialement. Le lien social est faible, fondé sur des intérêts personnels L'individualisme se traduit par un contrôle social allégé, une liberté individuelle respectée.

Solidarité :(sens sociologique) : sentiment d'appartenance à une communauté conduisent à faire cause commune avec ses membres, à leur porter assistance dans l'adversité et plus globalement à affirmer ses liens avec un groupe. (Sens politique) : dispositifs créés pour assurer la prise en charge par la collectivité d'individus ou de groupes ne pouvant subvenir à leurs besoins ou frappées par des sinistres divers.

Stigmatisation : voir étiquetage

Universalisme : conception de l'humanité reposant sur l'affirmation d'une commune nature de tous les êtres humains , sans distinction de race, de sexe ou de religion Ce qui légitime l'existence de droits identiques pour tous les hommes La personne humaine prime sur les valeurs des communautés.

II PROTECTION SOCIALE ET SOLIDARITE COLLECTIVE

Notions essentielles

Assistance : garantie offerte aux personnes subissant des risques sociaux même si elles n'ont pas cotisé reconnaissant à chacun le droit à un minimum de subsistance.

Assurance : système fonctionnant sur le principe d'un versement de cotisation permettant de recevoir certaines prestations si certains risques se réalisent. (Retraite, chômage, maladie ...)

État providence : État se donnent pour mission d'assurer une protection sociale à ses assujettis et de limiter les inégalités économiques par des mesures de redistribution de revenus. Opposé à Etat gendarme qui se contente d'assurer la défense extérieure par l'armée, la police, la justice et la prise en charge des biens collectifs non rentables.

Pauvreté : situation des individus dépourvus de ressources considérées comme essentielles et vivant dans la précarité. On la mesure à partir généralement à partir seuil de pauvreté relative fixé en France à 50% du revenu médian. (60% au niveau européen)

Protection sociale : couverture des principaux risques sociaux par la sécurité sociale (maladie, vieillesse, chômage...), l'UNEDIC (assurance chômage), l'assistance (RSA, CMU...)

Redistribution : action par laquelle l'État, au moyen de prélèvements fiscaux ou parafiscaux, réalise un transfert de ressources d'une partie de la population vers une autre. La redistribution horizontale opère des transferts de ressources au profit des personnes exposés à un risque social La redistribution verticale cherche à réduire les inégalités de revenus

Sécurité sociale : organisme de protection sociale français regroupant les caisses d'assurance maladie, d'assurance vieillesse, et les allocations familiales.

Solidarités collectives : dispositifs d'entraide au sein d'une collectivité vis-à-vis des individus ne pouvant subvenir à leurs besoins ou victimes de risques sociaux. Elles s'expliquent par un sentiment d'appartenance partagé par les membres du groupe. Elles traduisent la force du lien social.

Notions complémentaires

Contribution sociale généralisée : prélèvement fiscal opérés sur tous les revenus mis en place par M Rocard en 1991 destiné à financer le système de protection sociale.

Cotisation sociale : versement effectué par les employeurs et les salariés pour acquérir des droits à prestations sociales (allocations).

Couverture maladie universelle : crée par la loi du 27 juillet 1999, la (CMU) assure aux plus démunis une affiliation au régime de base de la Sécurité sociale et une couverture complémentaire gratuite

Financement des retraites par capitalisation : la retraite de chacun est le produit de son épargne antérieure.

Financement des retraites par répartition : une part des revenus des actifs est prélevée pour servir les pensions de retraités.

Impôt progressif : impôt dont le taux de prélèvement s'accroît avec le revenu.

Minima sociaux : prestations sociales d'assistance versées sous condition de ressources à toutes personnes dont le revenu est inférieur à un montant déterminé par la loi (RSA., Minimum vieillesse, allocation handicapé adulte ...).

Pôle emploi : institution nationale publique du service public de l'emploi créée le 19 décembre 2008 résultant de la fusion entre l'ANPE et les ASSEDIC

Politique sociale : ensemble des actions de l'État qui visent à agir sur la situation sociale des individus et des groupes et conduites par les ministères dit sociaux (ministère du travail, de la santé, des affaires sociales). Elles visent généralement à soutenir les revenus les plus faibles.

Prélèvements obligatoires : ensemble des impôts et des cotisations sociales.

Prestations sociales : revenus attribués par les administrations sociales pour prendre en charge les besoins correspondant à des risques déterminés dans le domaine de la santé, de la vieillesse, de la maternité, de la famille, du chômage etc.. ...

RSA : Le revenu de solidarité active est un dispositif qui a pour objet d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires. Il remplace le revenu minimum d'insertion, l'allocation de parent isolé et les différents mécanismes d'intéressement à la reprise d'activité.

Risques sociaux : événements qui ne sont pas dus aux individus eux-mêmes et qui conduisent à une à une perte de revenu (chômage, maladie, vieillesse ...)

Sécurité sociale : ensemble des administrations dont l'objet est le versement de prestations sociales à partir des cotisations provenant des assurés. elle est composée des caisses nationales d'assurance maladie (CNAM) vieillesse, (CNAV), familiale (CAF).

Trappes: l'individu rationnel arbitre entre travail et loisir. Si les allocations versés par l'Etat sont trop importantes par rapport au salaire auquel il pourrait prétendre l'individu se trouve pris dans un piège qui le condamne à l'inactivité. La trappe à inactivité désincite à entrer sur le marché du travail, la trappe à chômage à accepter un emploi, la trappe à pauvreté à prendre un emploi à temps plein.

Unité de consommation : le premier adulte d'un ménage correspond à une U.C, les suivants à 0.5 U.C les enfants de moins de 14 ans à 0.3. En effet, un couple ne consomme pas 2 fois plus qu'un célibataire mais 1,5 fois plus. Un couple avec deux enfants de moins de 14 ans compte donc $(1+0,5+0,3+0,3) = 2,1$ unités de consommation.